



Règlement de l'appel à projets Cité éducative des Couronneries – Poitiers 2024

Les Cités éducatives sont issues du plan de mobilisation nationale pour les quartiers, lancé début 2019. Ce programme décline sous forme de label l'octroi de crédits spécifiques de l'Etat pour la réalisation d'actions éducatives complémentaires au droit commun et pour le pilotage du dispositif. Il est piloté conjointement par l'État, notamment l'Education nationale et la collectivité locale.

L'ensemble des Cités Educatives est coordonné par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

Ce programme vise à intensifier les prises en charge éducatives des enfants et des jeunes de la naissance à l'insertion professionnelle avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. L'objectif est de coordonner et de renforcer les dispositifs existants mais aussi de proposer de nouvelles actions afin d'offrir aux enfants et aux jeunes les conditions d'apprentissage et d'épanouissement les meilleures.

La Cité éducative consiste en une grande alliance des acteurs éducatifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : parents, services de l'Etat, collectivité, associations, habitants.

Elle doit renforcer les synergies et la coopération entre les acteurs.

La Cité éducative de Poitiers

Le quartier des Couronneries a obtenu le label Cité Éducative le 29 janvier 2022.

Le plan d'action a été élaboré en référence aux **3 enjeux nationaux** et structuré autour de **5 priorités locales**.

3 enjeux nationaux...

...pour 5 priorités locales



Objet de l'appel à projet

Qui pour qui ?

Le présent appel à projet est destiné aux acteurs associatifs et sportifs, établissements publics, SCOP ... désireux de porter un projet pour **les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans résidant dans le quartier des Couronneries**, de leurs **parents** ou des **acteurs éducatifs du quartier des Couronneries** (enseignants, animateurs, ATSEM, éducateurs, etc.)

Pourquoi ?

Le projet doit répondre à minima à un des enjeux prioritaires de la Cité éducative des Couronneries identifiés en commissions thématiques en fonction des 5 priorités locales définies précédemment. Le projet doit aussi tenir compte des freins identifiés et travailler à des solutions pour les lever. **Ces informations sont disponibles pages 4-7 de ce document.**

Pour quoi ?

Les crédits alloués par la Cité Educative dans le cadre de l'appel à projet sont des crédits de l'Etat. Ils servent à financer des projets éducatifs (interventions, animations, coordination, formations, vacations, communication, déplacements, frais locatifs, petit matériel, etc.)

Les projets financés par la Cité Educative peuvent couvrir tous les temps (scolaires, périscolaire, extrascolaire, autre), cependant nous privilégierons les projets hors temps scolaire ou qui font du lien entre le temps scolaire et les autres temps.

Ce que ne peuvent pas financer les crédits Cité Educative dans le cadre de cet appel à projet :

- La Cité Educative ne peut pas financer des dépenses d'investissement (travaux, informatique...). Seules des petites dépenses d'investissement sont possibles permettant la réalisation spécifique de projets éducatifs (petit matériel...).
- La Cité Educative ne peut pas financer des dépenses de fonctionnement récurrent.
- La Cité Educative ne peut pas financer des dispositifs habituellement soutenus par les collectivités territoriales (dotations de manuels, départs en séjours scolaires ou en vacances)

Montant plancher : 1 500€ par an et par projet

Montant plafond : 30 000€ par an et par projet¹

Co-financement : En accord avec la note d'exécution financière 2024 diffusée par l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires, la Cité éducative ne peut pas financer au-delà de 70% du coût total du projet et une recherche de co-financement est obligatoire et doit être trouvée.

Calendrier

Appel à projet Printemps 2024

- 21/04 – 25/05 : envoi de la fiche projet à cite-educative.couronneries@poitiers.fr
- 28/04 – 31/05 : première réponse sur la recevabilité de votre demande. Dans le cas d'une réponse positive, vous serez orienté sur un téléservice spécifique de l'Espace des Aides (plateforme de demande de subvention gérée par Grand Poitiers) ou sur DAUPHIN pour une demande simplifiée dans laquelle vous devrez déposer votre fiche projet mais aussi des éléments administratifs obligatoires (documents comptables, statuts, contrat d'engagement républicain).
- Juin 2024 : examen et validation des projets pour décision de financement avec résultats avant les vacances scolaires estivales.

Les actions proposées ne pourront pas commencer avant le 8 Juillet 2024.

¹ Hors projet qui toucherait plus de 1000 bénéficiaires uniques et multi-âge de manière impactante (les actions grand public ne sont pas concernées car impact plus modéré).

Appel à projet Automne 2024

- 01/09 – 30/09 : envoi de la fiche projet à cite-educative.couronneries@poitiers.fr
- 09/09 – 05/10 : première réponse sur la recevabilité de votre demande. Dans le cas d'une réponse positive, vous serez orienté sur un téléservice spécifique de l'Espace des Aides (plateforme de demande de subvention gérée par Grand Poitiers) pour une demande simplifiée dans laquelle vous devrez déposer votre fiche projet mais aussi des éléments administratifs obligatoires (documents comptables, statuts, certificat d'engagement républicain).
- Octobre - Novembre 2024 : examen et validation des projets pour décision de financement avec résultats avant le mois de Décembre.

Les actions proposées ne pourront pas commencer avant le 1^{er} Janvier 2025.

Si votre projet se déroule à cheval sur les années 2024 et 2025, vous devrez déposer une seule demande mais en scindant les financements sur les deux années (cf. Fiche projet).

Critères d'instruction

Les projets seront instruits sur la base des critères suivants

- Le projet proposé répond aux enjeux identifiés (voir page 4)
- Les bénéficiaires du projet sont les 0-25 ans résidant sur le quartier des Couronneries, et/ou leurs parents, et/ou les acteurs éducatifs du quartier
- Le projet s'adresse à un public élargi
- L'obligation en termes de taux de cofinancement est respectée
- La dynamique partenariale et les synergies créées par les dispositifs
- Le caractère innovant et structurant du projet
- L'implication des enfants, des jeunes et des parents dans le montage du projet
- Le respect des valeurs de la République, en faveur de l'égalité femmes-hommes
- La faisabilité technique et financière de l'action
- La conformité du dossier de candidature : informations dûment complétées, intégralité des documents fournis, qualité de la forme et du contenu

Engagement des lauréats

✓ Communication

- Les lauréats s'engagent à faire figurer les logos de la Cité éducative sur tous les supports relatifs à l'action. 4 logos doivent apparaître :



- Pour les demandes de subvention supérieures à 5 000€, les lauréats s'engagent à faire au moins une action de communication qui permettrait de promouvoir le projet auprès du grand public.

✓ Bilan et évaluation

- Les lauréats s'engagent à répondre aux questionnaires de bilan et demandes d'entretien éventuels de notre cabinet de conseil et évaluation « Education et Territoires ».
- Les lauréats s'engagent à envoyer un compte-rendu financier de leur action dans les 6 mois après la fin de l'action (formulaire Cerfa 15059*02).

Enjeux de la Cité Éducative des Couronneries

- **Enjeux transversaux aux 5 priorités locales**
 - ✓ Renforcer les prises en charge éducatives des 0-25 ans, en particulier :
 - renforcer des actions en faveur des 1000 premiers jours de l'enfant
 - développer des actions favorisant l'orientation et l'insertion des jeunes
 - ✓ Venir en soutien à la parentalité
 - ✓ Renforcer la synergie entre les acteurs éducatifs du quartier et favoriser la continuité éducative
 - ✓ Ouvrir le champ des possibles et permettre aux habitants, en particulier les jeunes, de vivre de nouvelles expériences
 - ✓ Favoriser l'accès des filles aux pratiques et dispositifs existants (accès au sport, loisirs, dispositifs d'orientation, etc.)

- **Climat éducatif (à l'école et à l'échelle du quartier)**
 - ✓ Permettre aux habitants de s'approprier leur quartier et de réinvestir l'espace public, en particulier pour les populations féminines
 - ✓ Favoriser la mobilité pour lever l'effet d'enclavement des habitants dans leur quartier
 - ✓ Renforcer la communication et l'interconnaissance entre les familles et les acteurs éducatifs du quartier
 - ✓ Lutter contre les phénomènes de harcèlement et de cyberharcèlement, en milieu scolaire et/ou à l'échelle du quartier
 - ✓ Favoriser l'empathie et le vivre ensemble sur les temps scolaires, périscolaires et/ou extra-scolaires des 0-25 ans.
 - ✓ Participer à la cohérence éducative à l'échelle du quartier entre les différents acteurs

- **Culture scolaire et renforcement des apprentissages**
 - ✓ Renforcer les dispositifs d'accompagnement à la scolarité et d'aide aux devoirs
 - ✓ Renforcer la continuité éducative en particulier avant l'entrée dans une nouvelle étape de la scolarité (entrée à l'école, entrée au collège, entrée au lycée, entrée dans le supérieur)
 - ✓ Rendre plus accessibles et lisibles aux familles les codes et attendus de l'École Républicaine
 - ✓ Permettre aux acteurs éducatifs de mieux connaître les contextes socioculturels des familles pour un meilleur accompagnement.
 - ✓ Favoriser la création de dispositifs pédagogiques innovant et permettant une meilleure prise en charge des profils particuliers
 - ✓ Renforcer le dialogue entre les parents dans leur diversité et les acteurs de l'école
 - ✓ Valoriser la langue maternelle dans les familles afin de favoriser les mécanismes d'acquisition du langage

- **Parentalité et petite enfance**
 - ✓ Renforcer le soutien à la parentalité des 0-3 ans
 - ✓ Renforcer la diversité d'accueils et de prise en charge des enfants de 3 à 15 ans sur les temps extra-scolaires.
 - ✓ Conforter l'apprentissage linguistique et soutenir les démarches autour des 1000 premiers jours.
 - ✓ Favoriser les temps de primo-socialisation avant 3 ans
 - ✓ Favoriser la création d'espace et de temps d'échange sur la fonction parentale
 - ✓ Favoriser les temps partagés parents-enfants notamment à travers le loisir
 - ✓ Permettre aux acteurs éducatifs de mieux connaître les contextes socioculturels des familles pour un meilleur accompagnement

- **Culture, sport, santé comme vecteurs d'émancipation**

Culture

- ✓ Proposer des temps, des espaces de rencontres et de créativité entre les habitants, les artistes et les acteurs éducatifs du quartier et qui favorisent la pratique en dehors du temps scolaire
- ✓ Renforcer la programmation et la médiation culturelle pour les 0-6 ans.
- ✓ Proposer des projets autour de la lecture et les ateliers d'écriture qui tiennent compte et valorisent la diversité culturelle et linguistique du quartier

Focus sur les Parcours Educatifs Artistiques et Culturels (PEAC)

Contrairement à l'année 2023, la Cité Educative limitera son soutien financier aux PEAC pour les élèves d'écoles élémentaires, collège et lycée et plus globalement pour les projets qui ont lieu sur le temps scolaire. Néanmoins, nous soutiendrons en priorité :

- ✓ Les projets qui toucheront la petite enfance (0-6 ans) et qui créeront des ponts entre les âges et les structures (crèche, écoles maternelles, accueil de loisirs Bleu Citron, etc.)
- ✓ Les projets qui travaillent sur le langage et qui impliquent les parents.
- ✓ Les projets qui sont en continuité avec les projets engagés sur l'année 2023/24

Voir appel à projet spécifique PEAC petite enfance.

Sport

- ✓ Favoriser la pratique sportive féminine
- ✓ Encourager une pratique sportive qui favorise la culture de l'effort, la mixité, le respect de l'autre et l'engagement citoyen
- ✓ Imaginer des pratiques sportives innovantes dans des lieux alternatifs

Santé

- ✓ Prévenir et accompagner les problématiques de santé mentale
- ✓ Imaginer des solutions de prévention contre le danger de la surexposition aux écrans et aux réseaux sociaux
- ✓ Agir en faveur de la vie affective et de la santé sexuelle des jeunes.
- ✓ Favoriser une meilleure alimentation pour les jeunes et les familles du quartier.

- **Orientation et insertion professionnelle**

- ✓ Permettre aux jeunes de mieux se connaître et renforcer leur estime de soi
- ✓ S'interroger sur les barrières empêchant la poursuite d'étude des femmes, notamment sur les carrières scientifiques
- ✓ Favoriser les expériences notamment à travers l'engagement citoyen des jeunes
- ✓ Aider les jeunes à se construire un réseau et à comprendre les codes et postures attendus en milieu professionnel
- ✓ Favoriser la découverte de nouveaux métiers et la rencontre avec des professionnels sur les temps scolaires et extrascolaires
- ✓ Rendre plus lisibles et plus accessibles les filières de formation pour les jeunes
- ✓ Rendre plus lisible l'ensemble des dispositifs d'insertion et d'aide à l'insertion pour les familles
- ✓ Favoriser la rencontre avec des pairs et le mentorat
- ✓ Faciliter l'insertion professionnelle chez les 16-25 ans par tout dispositif d'accompagnement dédié

Freins identifiés

Les enjeux énoncés ci-dessus devront tenir compte des freins identifiés en commission. En effet de nombreux acteurs du quartier travaillent déjà pour répondre aux enjeux cités ci-dessus, ils rencontrent les freins suivants :

- **Climat éducatif (à l'école et à l'échelle du quartier)**
 - ✓ Problème de mobilité des familles et des jeunes, pas de culture du vélo, manque d'infrastructure pour stocker les vélos et difficulté d'accéder au permis de conduire et l'achat d'une voiture
 - ✓ Besoin fort de médiation pour accompagner l'utilisation des installations urbaines

- **Culture scolaire et renforcement des apprentissages**
 - ✓ Manque de moyen entre les différents acteurs éducatifs pour avoir des temps de travail partagés
 - ✓ Difficulté générationnelle face au goût de l'effort
 - ✓ Adaptation d'un programme de renforcement des apprentissages scolaires pour des élèves qui se sentent en échec scolaire

- **Parentalité – accès aux droits**
 - ✓ Précarité forte des familles
 - ✓ Barrière de la langue dans un quartier multiculturel
 - ✓ Charge parentale importante, des familles nombreuses et beaucoup de familles monoparentales
 - ✓ Charge administrative lourde qui entrave les familles et qui s'est aggravée avec le développement des plateformes administratives numériques
 - ✓ Fracture du numérique à la fois en termes d'équipement mais surtout en termes d'utilisation
 - ✓ Conception de la parentalité concentrée à subvenir aux besoins primaires

- **Culture, sport, santé comme vecteurs d'émancipation**
 - Culture**
 - ✓ Concernant l'offre et la programmation de spectacles ou d'ateliers :
 - Difficulté à faire parvenir l'information aux familles qui peuvent se sentir moins concernées par les offres culturelles, en particulier si elles ont lieu dans un espace fermé (salle de spectacle, médiathèque).
 - Besoin fort d'accompagnement et de médiation pour aller vers les lieux culturels. Rôle fort des prescripteurs sur le quartier.
 - ✓ Concernant la pratique amateur :
 - Difficulté des jeunes et des familles à s'engager à l'année sur une pratique régulière
 - Barrière culturelle sur le droit aux loisirs et aux pratiques artistiques
 - Sentiment d'insécurité pour certaines familles de laisser les enfants rentrer plus tard le soir.
 - Charge parentale déléguée en partie aux enfants qui rend ces derniers moins disponibles sur les temps extra-scolaires.

 - Sport**
 - ✓ Tension en termes de disponibilité sur les infrastructures sportives qui sont nombreuses sur le quartier mais ouvertes pour l'ensemble des usagers de Grand Poitiers.
 - ✓ Barrière culturelle et difficulté à promouvoir la pratique sportive féminine malgré le travail engagé par les associations de quartier.

 - Santé**
 - ✓ Saturation des permanences d'écoute sur le quartier
 - ✓ Barrière culturelle sur le droit à l'accompagnement psychologique
 - ✓ Tabous sur les sujets de la santé sexuelle

- ✓ Difficulté d'accès au soin renforcée pour des familles qui ne maîtrisent pas le français et rencontrant déjà des charges administratives importantes
- ✓ Perception des écrans comme un soutien à la parentalité, *a fortiori* dans des habitats où les espaces sont exigus
- ✓ Méconnaissance des dangers des écrans
- **Orientation et insertion professionnelle**
 - ✓ En termes d'orientation
 - Manque d'envie, d'horizon et de curiosité marqué depuis le Covid chez les jeunes
 - Estime de soi abîmée
 - Manque de réseau et de représentation du champ des métiers possibles
 - Difficulté à mobiliser les jeunes sur les temps scolaires mais aussi sur les temps extrascolaires
 - Difficulté des jeunes à s'engager dans des dispositifs citoyens qui demandent de la régularité et/ou du déplacement
 - ✓ En termes d'insertion
 - Freins à l'emploi nombreux : barrière de la langue, mobilité, difficultés de modes de garde...
 - Difficulté à obtenir le permis de conduire malgré les dispositifs et les aides existants sur le quartier, le code constitue un véritable premier frein
 - Difficultés des parents et des jeunes à s'orienter face à une offre de formations et de dispositifs pléthorique, besoin d'accompagnement fort.

Contact

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter

Pauline Alamichel – Cheffe de projet opérationnelle Cité Éducative

07.85. 91. 82. 92

cite-educative.couronneries@grandpoitiers.fr

pauline.alamichel@poitiers.fr